

17

## contenu du message

de	"APRILE Frederic PREF52" <frederic.aprile@haute-marne.gouv.fr>
à	"Francois MARTINS" <franc.martins@wanadoo.fr>
date	07/05/19 16:58
objet	Fwd: avis défavorable éoliennes sud vannier

Bonjour Monsieur Martins,

Veuillez trouver ci-joint une nouvelle contribution en ligne.  
Vous en souhaitant bonne réception.

Bien cordialement,

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

**Sujet** :[INTERNET] avis défavorable éoliennes sud vannier  
**Date** : Tue, 7 May 2019 13:04:06 +0000 (UTC)  
**De** : Sylvain bougueret <bougueret@yahoo.fr>  
**Pour** : pref-icpe@haute-marne.gouv.fr

Madame, Monsieur

Je suis défavorable à cette installation éolienne. Transformer la campagne en zone industrielle n'apporte pas de solution à la transition écologique mais crée beaucoup de problèmes. Sans parler des nuisances causées aux riverains, aux animaux et aux paysages, ces machines gigantesques vont nous coûter un pognon de dingue (qui tombe dans quelle poche ?) et augmenter indirectement les émissions de gaz à effet de serre. Ces éoliennes qui fonctionnent 20% du temps (quand il y a du vent) doivent être épaulées 80% du temps par des centrales à gaz ou pire au charbon. Ces dernières (appartenant à EDF) fonctionneront alors de façon chaotique au gré du vent et deviendront moins rentables. Devrons-nous alors les subventionner comme les éoliennes ? Est-il normal qu'un exploitant de centrale éolienne n'a pas d'obligation de service public ? Voulons-nous ressembler à l'Allemagne qui possède la plus grande installation éolienne et qui produit un des courants les plus chers et les plus pollués d'Europe ? Le site [electricitymap](http://electricitymap.org) indique en temps réel pour chaque pays les émissions de CO2 liées à la production électrique.

S. Bougueret